

Communiqué de presse - 03/05/2022

INSTANCE CONSULTATIVE

REJOIGNEZ LE CONSEIL DES SAGES

CANDIDATURES

du 2 au 31 mai 2022

45 membres âgé(e)s
de 55 ans et +

Dépôt des candidatures sur lrsy.fr
(rubrique vos démarches en ligne)

Des formulaires sont également disponibles à l'Hôtel de Ville et d'agglomération, aux accueils Mitterrand et Lafayette, à l'espace Entour'âge, dans les maisons de quartiers et mairies annexes.

Contact : 02 51 47 49 36

cds@larochesuryon.fr

En juin prochain, le Conseil des sages sera partiellement renouvelé. Ses membres sont engagés pour un mandat de trois ans, reconductible une fois. Vous avez jusqu'au 31 mai pour déposer votre candidature.

Le Conseil des sages est une instance de réflexion et proposition qui éclaire le Conseil municipal sur les différents projets intéressants la Ville. A partir de lettres de mission qui leur sont confiées, ils soumettent au Maire et aux élus des propositions utiles pour la vie yonnaise et apportent ses expertises et avis pour l'action municipale.

Il est composé de 45 membres désignés par le Conseil municipal parmi les retraités yonnais âgés de 55 ans et plus, et partiellement renouvelé tous les ans.

Chaque année de nouvelles thématiques leur sont confiées par le maire et l'équipe municipale par l'intermédiaire de lettres de mission. Lors du précédent, elles ont porté sur : **la culture aggro-yonnaise ; les jumelages et échanges avec La Roche-sur-Yon ; le bénévolat, les actions envers la jeunesse et les bienfaits du sport dans la vie quotidienne.**

Vous avez envie d'apporter votre contribution au développement de votre ville en mettant à sa disposition votre expérience et vos compétences ? N'hésitez pas à candidater !

